

Les personnes non-voyantes

Éric, un jeune homme aveugle, vient parler de son handicap dans notre classe. Nous sommes tous impatients et nous voulons tous lui poser des questions !

– Quand je vais dans la rue, je prends toujours ma canne blanche. Comme je ne vois pas le chemin, je fais des mouvements de gauche à droite avec ma canne et je peux ainsi détecter à temps les obstacles.

– Vous dites que vous ne voyez pas si le feu est rouge, alors comment vous faites pour traverser la rue ? interroge Héléna.

– Certains feux sont équipés d'un signal sonore qui prévient les non-voyants quand le feu passe au vert. Certaines personnes possèdent un chien guide, elles peuvent se déplacer plus facilement, monter et descendre les escaliers en confiance car leur chien est dressé et il peut éviter tous les obstacles : les marches, les trottoirs, les poteaux...

– Est-ce que vous pouvez vous servir d'un ordinateur ? dit Jules.

– Nous ne voyons pas, mais grâce à un clavier particulier qui a un alphabet en braille dans lequel chaque lettre est représentée par des points en relief, nous passons nos doigts dessus pour lire. Si tu veux, mon garçon, je l'apporterai à ma prochaine visite.